

## «Comment accompagner efficacement les entreprises dans un environnement administratif, fiscal et légal de plus en plus complexe?»



**Nathalie Thunus**

*Associée*

(SFC Conseil)

Toutes les entreprises doivent se conformer à des lois et règlements grand-ducaux en perpétuelle évolution. Le métier de l'expertise-comptable n'a pas été épargné. Citons l'introduction du plan comptable normalisé luxembourgeois, du dépôt électronique auprès des portails eRCS et eTVA, de l'impôt minimum des sociétés, ou bien encore la loi du 30 juillet 2013 portant modification de diverses dispositions relatives à la comptabilité et aux comptes annuels, pour décrire un environnement devenant de plus en plus complexe et contraignant. En conséquence, les entreprises doivent consacrer plus de temps à l'étude des nouvelles législations comptables et fiscales. Dans un tel contexte, il devient primordial, pour ces entreprises, d'externaliser certains services afin de se concentrer essentiellement sur leur métier principal générateur de profit. En tant que professionnels et experts,

nous adaptons rapidement nos connaissances dans les domaines techniques et assurons le respect des prescriptions légales. Nous permettons aux entreprises de gagner du temps et de réduire ainsi leurs coûts en les dispensant de travaux qui nécessitent une expertise spécifique difficile à acquérir et à maintenir pour les PME. Aussi, nous assurons aux entreprises le bénéfice de tous les avantages fiscaux offerts par la réglementation fiscale en vigueur. Finalement, les progrès informatiques nous permettent de proposer des formules flexibles aux clients en leur permettant d'accéder directement à nos données et ressources informatiques.

En résumé, pour accompagner utilement un client, il faut examiner son organisation interne, ses ressources et ses besoins afin de lui apporter 'la' solution qui le déchargera efficacement et qui lui permettra de développer, sereinement et avec efficacité, le cœur de son métier.»